Nations Unies S/PV.4171/Corr.1



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4171e séance
Jeudi 13 juillet 2000, à midi
New York

Rectificatif

Page 21, deuxième colonne

La dernière phrase du troisième paragraphe complet doit se lire :

Nous mettrons donc tout en oeuvre pour déclencher ce déploiement, ce dans l’intérêt de la MINUK .

00-54492 (F)